

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN
SG 91-005

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 15 JANVIER à 18 heures 30
Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur MOST Philippe, Maire.

DATE DE CONVOCATION

9 JANVIER 1991

DATE D'AFFICHAGE

9 JANVIER 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, HUGENDOBLER,
CANDAU, BERLAND, BOISNARD, GAVEN, GAUGUIN, MMES LISION, MONTRON
Adjoints.

MLLE BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN,
DINDINAUD, MME FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, MME
PELTIER, MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, TAP Conseillers formant la
majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : M. ALCHE par M. LE GUEUT
M. BARON par M. BUJARD
M. MOULINEAU par M. MARCONI
MME PARROU par M. CHABANEAU

ABSENTS : MM. ALONSO, BARRIERE,

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 30

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue Secrétaire de
Séance.

OBJET : NOMINATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU COMITE DIRECTEUR DE
L'HOPITAL.

VOTE : Pour : 27
Abstentions : 3

Par délibération en date du 28 Mars 1989, le Conseil Municipal avait désigné trois membres pour le représenter au Conseil d'Administration de l'Hôpital :

- le Docteur Philippe MOST, Maire
- Monsieur Claude GAVEN, Adjoint
- Monsieur Pierre BENOIT, Conseiller.

Conformément à la réglementation hospitalière relative aux incompatibilités, il est nécessaire de remplacer Monsieur Claude GAVEN au sein du Conseil d'Administration.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de modifier sa délibération en date du 28 Mars 1989 relative à la représentation des membres du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de l'Hôpital en désignant Monsieur Henri LE GUEUT en remplacement de Monsieur Claude GAVEN.

Fait les jour, mois et an susdits
Ont signé le Registre
MM. Les Membres Présents

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Prefecture de Rochefort
le 21 Janvier 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint